

MAIRIE DE VIEILLESPESE – ECOLE DE VIEILLESPESE

**AUTORISATION D'INSCRIPTION DANS LES ECOLES
PRIMAIRES ET MATERNELLES**

La demande d'inscription présentée par :

Monsieur ou Madame

Adresse :

N° téléphone

pour l'enfant :
né(e) le

A Vieillespesse, le

Monsieur le Maire de VIEILLESPESE

AUTORISE

L'inscription de l'enfant

à l'école de Vieillespesse.

Fait à Vieillespesse,
Le

Joël LAGLOIRE

Pièces à remettre :

- 1) Photocopie du Livret de famille
- 2) Photocopie du carnet de santé
- 3) Certificat de radiation si besoin